

Nouvelles de **chez nous** et de partout...

Juin 2024
Vol. 13, n° 6

Revue de la Fédération des associations de familles du Québec

Le mot du président

Des années 1970 à 2010, le mouvement des associations de familles a connu une croissance régulière, sans doute parce qu'il était animé en bonne partie par un besoin de retrouvailles, non seulement avec nos aïeux, mais également avec la France. Il pourrait s'agir là, à mon avis, d'une retombée de la visite du Général de Gaule en 1967, une retombée qui a été moins évoquée que ce qui s'est passé sur le terrain politique. Mais, il s'est manifesté là aussi un besoin de se réconcilier avec la France. Cela a même généré un effet d'entraînement auprès de familles francophones d'ici qui savaient vaguement que l'origine de leurs ancêtres se situaient ailleurs qu'en France, aussi bien en Allemagne, en Suisse, en Belgique, au Pays basque, en Italie, au Portugal ou en Espagne, voire également dans les îles britanniques.

L'effort pour se connecter à nos ancêtres se trouvait ainsi alimenté par deux besoins, d'abord celui de retrouver leurs traces en France mais aussi accessoirement, celui de redécouvrir le sens de notre parcours. Au-delà des retrouvailles souhaitées, l'intérêt pour la généalogie traditionnelle a sans doute également connu un regain dans le contexte de ce besoin de redécouvrir et ainsi, de mieux connaître, qui nous sommes.

De ces deux besoins, celui des retrouvailles n'a plus le même poids en 2024 bien que des familles soient toujours à la recherche du lieu d'origine de leurs an-

cêtres. Cependant, des familles continuent de redécouvrir à quel point le parcours des ancêtres ne s'est pas toujours réalisé en ligne droite. Ceux qui se sont autrefois embarqués à La Rochelle pouvaient provenir des quatre coins de France. Les ancêtres provenant d'Alsace, de Bretagne, de Flandre, de Gascogne ou de Normandie n'étaient pas toujours non plus des Français comme les autres. Les données obtenues à des tests portant sur l'ADN-Y peuvent également révéler des surprises, comme ce lien millénaire récemment documenté entre des familles françaises, québécoises, britanniques et siciliennes¹.



Michel Bérubé

Il y a moins de données disponibles en ce qui a trait à l'ADN mitochondrial qui passe de mère à enfants. Il devient cependant possible de faire là aussi des découvertes surprenantes par le biais des lignées féminines. Je descends moi-même de Jeanne de Voisy ou De Vouzy (1612-1689), épouse de Nicolas Pelletier. Parce qu'il est déjà présent à Québec en 1636, ce couple compte parmi les plus prolifiques de nos ancêtres. Jeanne appartenait à l'haplogroupe H74 par son ADNmt, groupe rarissime dont j'ai d'abord retrouvé quelques traces en Suède et dans le sud-ouest de la France.

¹ Gagnon, Dominic et al. « L'ancêtre commun millénaire des familles Verdun, Fauchon, Haviland et Battaglia », *L'Ancêtre*, vol. 48, no 339, été 2022, pp.237 et ss.

Je suis tombé sur un texte qui explique que la mutation H74 est d'abord apparue en Grèce avant de remonter vers le nord jusqu'en Finlande. Les descendantes H74 ont ainsi dérivé du sud au nord contrairement à la majorité des hommes d'Europe de l'Ouest dont les ancêtres ont plutôt migré de l'est vers l'ouest. Or, la mère de Jeanne de Vouzy s'appelait Jeanne Gardony. Ce dernier nom correspond à un nom de lieu en Hongrie. Quand nous regardons de plus près l'histoire de ce pays au XVI^e siècle, il est permis de croire que Jeanne de Vouzy était la petite-fille ou l'arrière-petite-fille d'un Hongrois. Il y aurait donc un très grand nombre de Nord-Américains, d'abord au Québec mais un peu partout aussi sur le continent qui descendent d'un Hongrois, une connexion que nous sommes étonnés de redécouvrir. Il y en a certainement d'autres comme cela qui nous rattachent à d'autres pays qui ont toujours entretenu

des liens avec la France (pensons à la Pologne) ou encore, à des pays que nous ne soupçonnons pas et sans doute même à un autre continent que l'Europe. Je doute qu'ils aient autant des descendants que ce mystérieux Hongrois qui n'a jamais mis les pieds en Nouvelle-France.

Par ailleurs, le champ de ce qu'il y a à découvrir demeure très vaste. Cela ne suscite pas nécessairement le genre d'enthousiasme qui a permis de faire éclore le mouvement des associations de familles. Mais, rien n'est impossible tant qu'il y aura des passionnés pour fouiller les entrailles de notre histoire, de même que les mystères que révèlent notre ADN. Soyons patients en attendant que de nouvelles données n'ouvrent la voie à une meilleure compréhension de notre passé familial ou collectif.

Évolution de la Fédération en quelques chiffres

De sa fondation à l'année 2007, la Fédération a accueilli, soit sur 25 ans, 271 associations nouvelles. Pendant que celles-ci y adhéraient, 71 l'ont quitté. Il y en avait donc 184 en 2008, soit près d'une centaine de plus qu'en 2023.

En consultant les rapports annuels, il est possible de voir aussi l'évolution du nombre total de membres appartenant aux associations elles-mêmes. Comme la cotisation a été stable à 2\$ par individu jusqu'en 2020, il suffisait jusque-là de diviser par deux le montant des cotisations recueillies.

2010 : 46224\$, donc 23 112 individus	2016 : 40561\$	2022 : 21769\$
2011 : 43163\$	2017 : 31520\$ ¹	2023 : 21514\$
2012 : 39623\$	2018 : 30524\$ ²	2024 (au 1 ^{er} mai) : 15454\$ ³
2013 : 39871\$	2019 : 28762\$	
2014 : 39238\$	2020 : 25786\$	
2015 : 44881\$	2021 : 22017\$	

¹ L'année financière précédente se terminait au 31 janvier. À compter de 2017, elle se termine au 1^{er} janvier. Le résultat ne vaut donc que pour onze mois.

² En comparant 2018 à 2016, il est cependant possible de voir à quel point le mouvement a perdu alors de la vitalité en même temps que sa subvention gouvernementale et son personnel. D'après l'annexe du rapport annuel 2016-2017, il restait encore 157 associations au sein de la Fédération à ce moment-là. Au 1^{er} mai 2024, 65 se sont réinscrites pour cette année.

³ Comme les associations ne paient plus qu'un dollar pour chacun de leurs membres à vie, la division du montant par deux ne tient plus. Les membres à vie représentant 1542 personnes en 2024, on peut estimer à environ 8 500 le nombre d'individus encore membres d'une association de familles par comparaison à près de 23 000 en 2015.

Jour J : histoire d'un déjeuner du condamné

Par Yves Boisvert

Certains événements historiques sont empreints de petits détails qui ne sont pas anodins. Dans le cas présent, je parle du Jour J, la plus grande opération militaire de la Seconde Guerre mondiale et possiblement de toutes les guerres connues. En ce matin du 6 juin 1944, les soldats des forces alliées furent réveillés vers 4h30 par leur supérieur leur demandant de déjeuner au plus vite. Ce réveil précoce les surprit et les inquiéta. Ils savaient que quelque chose n'était pas normal. Un déjeuner inhabituel et réconfortant les attendait : des œufs brouillés cuits dans le gras de bacon, mélangés avec des miettes de bacon. Des « pancakes », des toasts à la confiture, du jambon et du café étaient également disponibles. Certains furent surpris d'avoir du pain doré et ce, à volonté. Cela laissa les soldats un peu dubitatif, car ce déjeuner ressemblait davantage à un repas du condamné qu'à un déjeuner. Eux qui étaient habitués à des rations assez ordinaires et à manger alors que le soleil était levé...

Après le copieux repas, les soldats comprirent la gravité de la situation en recevant le briefing de la mission et du début de l'attaque. Personne ne savait, jusqu'au dernier moment, à part l'état-major de l'armée, de l'ampleur et le gigantisme des forces déployées ce matin-là. Les soldats vérifièrent leur équipement une dernière fois, s'assurant que tout est là et fonctionnel. Puis ils embarquèrent sur les navires sachant que ce 6 juin 1944 n'était pas une journée idéale pour faire des projets d'avenir.

La majorité des soldats, surtout les plus jeunes, n'avaient aucune expérience militaire de ce genre, c'est-à-dire de sortir d'un conteneur servant de bateau et servir de cible aux Allemands qui les attendaient sur une plage de Normandie avec des mitrailleuses, des mines, des grenades et des lance-flammes.



Quelques heures plus tard, alors qu'ils étaient arrosés et secoués dans tous les sens dans une mer houleuse à bord des embarcations menant au rivage, un grand nombre d'hommes furent malades. Ce déjeuner, ce repas du condamné, trop copieux et trop gras pour les soldats avec la peur (terreur) au ventre eu l'effet inverse. Il est évident que personne dans l'état-major n'avait imaginé cela avant de rassasier les hommes car ils pensaient bien faire.

Puis, les portes des bateaux s'ouvrirent sous le feu des soldats allemands. Le reste est un massacre que seuls les courageux vétérans qui survécurent peuvent raconter avec tristesse et horreur. Le destin a voulu que 80 ans plus tard, toujours en Europe, le monde entier risque à nouveau de basculer une fois de plus à cause d'un tueur sociopathe doublé d'un complexe d'infériorité en manque de grandeur.

Source :

- Ben Lowry, Belfast Telegraph, 31 mai 2004
<https://www.belfasttelegraph.co.uk/news/d-day-remembered-a-hearty-breakfast-and-then-off-to-war/28118934.html>
- Euronews via Youtube, mai 2014
Voices of D-Day: Luxury breakfast before combat
https://www.youtube.com/watch?v=nYOuvPKUn_4
- The Last Meal Before D-Day, mai 2024
<https://www.youtube.com/watch?v=WC1qYfsnWhY>

Un procès révélateur en 1304

Par Michel Bérubé

Ce n'est pas d'hier que les chicanes de clôture se retrouvent devant les tribunaux. Sachant cela, il est d'autant plus amusant de retracer en Angleterre un procès remontant au règne d'Édouard 1^{er}, de 1272 à 1307, qui implique des Bereghby (aussi Berughby ou Beruby). On retrace celui-ci dans un vieux livre qu'un avocat (Alfred J. Horwood) a publié à Londres en 1864 sous le titre *Chroniques and Memorials of Great Britain and Ireland during the Middle Ages*. Dans le texte original datant de 1304, il n'y a rien de moins que 720 ans, on peut lire en vieux français anglo-normand, dans l'introduction au jugement, le passage suivant :

« *Rauf le fiz Michel de Bereghby porta bref de Intrusion vers Randolph de Bermegham, e demanda une boveⁱ de terre e demi et la moitié de un meesⁱⁱ, en les queux il navoit entre si par intrusion noun qe il fist apres la mort de Roger de Berygby, a qi Michel sun pere ceu tenementz lessa a terme de sa vie* »ⁱⁱⁱ.

En anglais, plus facile à lire pour une personne bilingue, on nous explique que Ralph (Rauf) de Bereghby, fils (fiz) de Michel, poursuit Randolph de Bermegham (Birmigham) à l'encontre duquel il se défend d'avoir pris de force, par « abatement », une terre que son père, Michel, avait cédé à Roger de Berygby, avant qu'elle ne soit louée par lui à Randolph. La question est en somme de savoir s'il y a eu prise de possession par la force ou en vertu d'un droit. S'il y a contentieux, c'est que cette propriété (ce « tenement » en vieux français anglo-normand) a été cédée selon Rauf autant à l'un qu'à l'autre, à Roger comme à lui-même conjointement (Rauf est une abréviation du prénom normand Ranulf fort courant à l'époque) : « *al intrusion respund il qar il temoyne qil est eynz par le fet votre auncestre, e issent nent par intrusion. Ne puet estre dedit qe sun ancestre ne*

lessa joyntement a Roger et a Rauf.^{iv} » Pour Randolph, la terre n'avait été loué qu'à Roger uniquement, Rauf n'ayant ainsi aucun droit. À noter en passant le manque d'uniformité du nom de famille si Roger de Berygby et Michel de Bereghby étaient apparentés.

Bien que cela ne soit pas tout à fait clair, on peut deviner la cause de ce procès. Il est probable que le défunt (Roger) ait cédé à Randolph de Bermegham la terre obtenue de Michel. À sa mort, Ralph a voulu reprendre une partie de cette terre, se considérant l'héritier légitime de Michel, et il s'est retrouvé en conflit avec Randolph, qui devait déjà l'occuper entièrement. Il y a là conflit entre deux droits, apparemment aussi légitimes l'un que l'autre. Ce procès est d'ailleurs l'occasion d'un long et complexe exposé sur le droit immobilier de l'époque. Il se termine en queue de poisson sur un vice de procédure, les juges décidant à la fin que le bref d'intrusion demandé n'était pas la procédure appropriée. On a d'ailleurs l'impression que, incapables de trancher entre deux individus détenant chacun des droits réels (et même patrimoniaux, Rauf étant fils de Michel), ils ont trouvé ce prétexte pour s'en laver les mains.

D'où viennent ces Bereghby? Ils sont sûrement de l'est du Northamptonshire où l'on trouve plusieurs Berughby et Beruby, comme je l'ai signalé au dernier numéro, notamment à Denford, dans le fief de Gloucester, où vivaient des Berughby, aussi appelé Beruby et Bereghby (même prononciation pour le « u » et le « e » en vieil anglo-normand, ce qui devait donner Bereuwbé, plus souvent que Bereufbé, avec le « gh »). Ces Beruby y sont propriétaires à l'époque du procès d'une portion de fief qui appartenait déjà à leurs grands-parents en 1240.

Compte tenu par ailleurs de la profusion de Jehan et

i Abréviation du mot « bovate », ce qui équivalait sous la loi danoise en vigueur dans le nord-est de l'Angleterre à une terre de la grandeur de ce qu'un bœuf peut labourer une année, ce que certains estiment à 15 acres.

ii Abréviation de « message », terme qui correspond à une maison et au site sur lequel elle se situe, incluant par exemple le jardin attenant à cette maison.

iii page 146

iv page 151

de *Robert* parmi les premiers Berrube de Normandie que nous connaissons déjà au XVI^e siècle, certains écrivant même le nom Berreubé, il y a de quoi se convaincre qu'il y a bien là un lien. En même temps, les prénoms Jehan (John) et Robert ont aussi été utilisés à profusion en Angleterre à l'époque, de même que William.

Je me suis demandé si ce procès n'était pas également révélateur de la présence des Bereghby/Berughby dans le monde agricole. Jusqu'ici, les nombreuses traces laissées en Angleterre par notre nom de famille témoignent plutôt de l'appartenance de ceux qui le portaient à la minorité anglo-normande. Il est question de gens exerçant des fonctions professionnelles, voire prestigieuses, conseillers du roi, coroners, notaires, procureurs, curés, vicaires, moines, supérieur(e)s au sein d'institutions religieuses ou encore commerçants, militaires et *hommes libres* exerçant un métier noble, comme celui de maçon. Il est vrai que d'autres ont aussi laissé des traces comme propriétaires et comme témoins dans des actes de propriété, sans que ces documents ne nous révèlent

pendant la nature de leurs activités ou les dimensions de la propriété en cause. Ici, il est question d'une « bove » et demi et de la moitié de l'espace nécessaire pour une maison et un jardin, de quoi établir une famille.

Si Michel était un père naturel, étant décrit comme un « ancêtre de fait », Rauf devait être heureux de mettre en partie la main sur une terre lui ayant appartenu. À l'époque, il devait y avoir autour de 90% des gens qui vivaient de la terre, souvent des éleveurs de moutons en Angleterre, et qui de ce fait sont plutôt restés anonymes. Ce procès autour de la possession d'une terre nous indique enfin qu'il y a probablement un bon nombre de Beruby / Berruby / Berughby / Bereghby / Berghby / Berygby / Berewby / Beroby de l'époque que nous ne pouvons connaître parce qu'ils n'ont pas laissé de traces, comme la très grande majorité des gens du Moyen-âge, probablement parce qu'ils appartenaient justement à ce monde de la terre.



Association des familles Marcotte

Assemblée générale annuelle

Le samedi 24 août 2024

CITÉ DE L'ÉNERGIE de Shawinigan

1000, ave Melville
Shawinigan

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9h00 - Arrivée et inscription

9h30 - Visite du Centre des Sciences, soit la Planète Énergie, la Tour d'observation et le musée Jean Chrétien

11h30 - Assemblée générale annuelle

12h15 - Buffet froid

13h30 - Visite des deux centrales hydroélectriques

15h30 - Fin de l'activité

Les détails vous seront communiqués dans le journal '**Les Marcotteries**' de juin ainsi que sur notre site Web (**Familles Marcotte.com**) et notre page **Facebook**

Le 6 juin 1944 - le Jour J

Nombreux sont ceux qui oublient même l'importance du rôle que leurs compatriotes ont joué lors de la plus grande invasion navale de tous les temps, l'attaque des Alliés en Normandie, le 6 juin 1944 et la longue et épuisante bataille qui suivit dans la campagne normande.

Cet été-là, pendant dix semaines de chaleur étouffante, les soldats inexpérimentés de la 1^{re} Armée canadienne affrontèrent un ennemi puissant et subirent ainsi qu'infligèrent de lourdes pertes. La campagne de Normandie prit fin au cours de la troisième semaine du mois d'août. Les armées nazies avaient subi une défaite cuisante et les régiments canadiens y avaient grandement contribué. Entre-temps, l'armée de novices était devenue une force militaire extrêmement efficace. Voici son histoire.

« Prêts, toujours prêts »

Lors de l'invasion de la Normandie, le Canada était en guerre depuis près de cinq ans. L'Allemagne avait envahi la Pologne le 1^{er} septembre 1939 par voie d'un acte d'agression non provoquée. La Grande-Bretagne et la France s'étaient engagées à protéger la souveraineté de la Pologne. Les deux pays avaient sommé l'Allemagne de retirer ses troupes, mais leur requête était restée lettre morte. Le 3 septembre, l'état de guerre était donc déclaré entre les Alliés et l'Allemagne nazie.

Le Canada était alors un pays accablé par la dépression. Il n'avait aucune influence - et ne cherchait pas à en avoir - sur la conjoncture diplomatique des années 1930 qui avait mené l'Europe sur le chemin de la guerre. Le Canada souhaitait la paix à tout prix et donna son appui aux tentatives du Premier ministre britannique Neville Chamberlain pour apaiser le führer de l'Allemagne nazie, Adolf Hitler. Mais, la guerre éclata. Les Canadiens abhorraient la perspective d'un autre conflit. Il s'était à peine écoulé le temps d'une génération depuis les quatre années de combat sur les champs de bataille français et dans les Flandres, là où 66 000 jeunes Canadiens et Canadiennes avaient laissé leur vie.

Néanmoins, comme ce fut le cas lors de la Première Guerre mondiale, la force des liens ancestraux se manifesta de nouveau. Les sentiments de loyauté envers la Grande-Bretagne et la menace que le nazisme posait à la liberté et à la démocratie appelaient une seule réponse : le 10 septembre, le Parlement canadien déclara la guerre à l'Allemagne.

Le début de la longue attente

Étant donné son statut de partenaire junior des forces alliées, le gouvernement canadien décida de s'engager dans une guerre à « responsabilité limitée ». Le Dominion entendait soutenir l'effort de guerre des Alliés par voie d'une aide matérielle (nourriture, matières premières et production industrielle). Le Canada deviendrait notamment l'« aérodrome de la démocratie » du fait que ses vastes espaces ouverts serviraient à l'entraînement des pilotes dans le cadre du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique.

Ottawa espérait que ne se répète pas l'horrible scénario de la Grande Guerre qui fit des milliers de victimes et celui d'une autre crise comme celle qui déchira le pays en 1917 à cause de la conscription. La Grande-Bretagne et la France disposaient de forces militaires importantes. Elles fourniraient donc le gros des effectifs de combat quoique le Canada envoya la 1^{re} Division canadienne d'infanterie en Grande-Bretagne en décembre 1939. De toute manière, le Canada se devait de rebâtir ses forces combattantes.

L'Allemagne poursuit son avance vers l'ouest

Mais la conquête foudroyante de l'Europe de l'Ouest par l'Allemagne au printemps et à l'été 1940 vint annihiler cette politique de participation limitée. En deux mois, la Norvège, le Danemark et les Pays-Bas furent envahis et la France, vaincue. Des milliers de soldats britanniques et français échappèrent de justesse à la capture grâce à la présence d'une flottille hétéroclite composée de navires de guerre et de bateaux de plaisance qui réussirent à les transporter du port de Dunkerque jusqu'en Angleterre. Ils purent combattre de nouveau, mais durent abandonner derrière eux leurs blindés, leurs véhicules et leur artillerie.

La grande coalition alliée

Les soldats de la 1^{re} Division canadienne d'infanterie – qui s'entraînaient en Angleterre – furent donc appelés à faire face aux légions triomphantes d'Hitler. En fait, après la reddition de la France, en juin 1940, le Canada – dont les forces militaires étaient entièrement constituées de volontaires – devint le meilleur allié de la Grande-Bretagne et le demeura jusqu'à ce qu'un an plus tard, l'Union soviétique entre dans le conflit après l'attaque d'Hitler contre l'URSS. La grande coalition alliée fut complète après le raid surprise des Japonais sur Pearl Harbour, le 7 décembre 1941, et la déclaration de guerre de l'Allemagne contre les États-Unis quelques jours plus tard.

La bataille d'Angleterre

Entretiens, la Grande-Bretagne et les membres du Commonwealth ont constitué le seul obstacle à la victoire de l'Allemagne nazie. La bataille de Grande-Bretagne eut lieu au cours de l'été et de l'automne 1940 et un groupe de pilotes intrépides - au nombre desquels on comptait quelques Canadiens - à bord leurs *Spitfires* et de leurs *Hurricanes* réussirent à distance la *Luftwaffe* et à contrecarrer les plans d'Hitler qui voulait envahir les îles britanniques. Peu après, les équipages canadiens de bombardement commencèrent leur rituel nocturne qui consistait à braver les tirs anti-aériens et les chasseurs de nuit de plus en plus rusés afin de bombarder les sites industriels allemands. Pendant ce temps, des marins canadiens escortaient les convois de navires pour assurer la ligne vitale de ravitaillement entre l'Amérique du Nord et la Grande-Bretagne.

Action limitée, entraînement continu

La situation de l'armée canadienne Canada était complètement différente. Jusqu'au milieu même de 1942, elle avait surtout joué un rôle passif. Les soldats canadiens n'avaient jusqu'alors participé qu'à la défense héroïque, mais futile, de Hong Kong, qui avait été organisée par un état-major de brigade et deux bataillons d'infanterie qui, en décembre 1941, s'étaient opposés à des forces japonaises supérieures. Le contingent canadien comptait près de 2 000 hommes et il subit 40 p. 100 de pertes dans cette épouvantable bataille et dans les camps de prisonniers de guerre.



En 1942, aux yeux de son commandant, l'armée canadienne en Grande-Bretagne était un poignard pointé vers le cœur de l'Allemagne. Au lieu de cela, les soldats canadiens avaient connu trois interminables années d'entraînement, de service de garnison et de défense côtière. Ils attendaient avec angoisse et impatience le moment de participer à l'effort de guerre. Leur période d'inactivité allait bientôt prendre fin d'une manière abrupte et tragique.

Le baptême du feu - Dieppe

Les opérations des Alliés sur mer et dans les airs traçaient la voie vers la victoire. Les leaders alliés décidèrent toutefois de concentrer leurs efforts sur la défaite d'Hitler avant de s'occuper du problème japonais. Il ne faisait aucun doute que la victoire viendrait seulement avec les combats terrestres. Il fallait chasser les forces nazies des pays occupés et envahir l'Allemagne. Cela signifiait l'invasion de l'Europe occidentale, mais pour ce faire, il fallait d'abord réunir les effectifs militaires et le matériel nécessaires, mettre à l'épreuve la doctrine et l'équipement en vue des opérations amphibies, et sonder les défenses allemandes. Il fallait aussi venir à la rescousse de l'union soviétique assiégée. Enfin, les généraux, les politiciens et la population du Canada insistaient pour que leurs troupes frustrées qui se morfondaient en Angleterre aient la possibilité de goûter à la bataille.

Le *Combined Operations Headquarters* décida donc de lancer un raid sur le port français de Dieppe, le 19 août 1942. La 2e Division canadienne d'infanterie fournirait le gros des troupes d'assaut. Bilan : un véritable massacre. L'ennemi était prêt à cette attaque qui fut précédée par un bombardement minimal. Les positions allemandes ne furent pas touchées.

Annihilation presque totale

Les assaillants vécurent dix heures de véritable enfer. Des bataillons complets furent presque annihilés. Quelques Canadiens parvinrent à débarquer de leurs péniches et à se rendre tant bien que mal vers la plage. Du haut de sa forteresse imprenable, l'ennemi jeta sur eux son feu meurtrier. Les chars d'assaut qui n'avaient pas été submergés parvenaient à peine à avancer sur la plage jonchée de galets gros comme des balles de baseball. De plus, comme le réseau de communication était perturbé, des troupes supplémentaires furent envoyées dans ce charnier. C'est grâce à l'audace qui les animait et à leur courage que quelques Canadiens purent traverser la plage et se rendre jusque dans la ville.

Les pertes furent tout simplement catastrophiques. Les forces d'assaut comprenaient quelque 5 000 Canadiens. Le bilan fut terrible : 3 367 pertes dont 907 morts au combat. La forteresse d'Europe d'Hitler semblait imprenable. Le sacrifice des Canadiens ne fut toutefois pas complètement vain puisque le succès du jour J deux ans plus tard y fut en partie lié.

La campagne d'Italie

Après la débâcle de Dieppe, le vent commença lentement à tourner en faveur des Alliés. La 6^e Armée allemande fut anéantie lors de la bataille de Stalingrad. En novembre 1942, les Britanniques évincèrent l'*Afrika Korps* du général Rommel lors de la bataille d'El Alamein. Une force anglo-américaine débarqua en Algérie et au Maroc, et en mai 1943, les Allemands furent expulsés de l'Afrique du Nord. Ce fut une défaite cuisante pour Hitler. Les Alliés décidèrent alors d'attaquer le point supposément le plus vulnérable des puissances de l'Axe, le sud de l'Europe.

Les soldats canadiens jouèrent un rôle de premier plan dans les campagnes d'Italie. Après Dieppe, les 250 000 soldats de la 1^{er} Armée canadienne reprirent l'entraînement en Angleterre. Les Britanniques acceptèrent la demande du gouvernement canadien afin que la 1^{re} Division canadienne d'infanterie et une brigade de chars d'assaut participent à l'invasion d'Italie.

Les Canadiens débarquèrent en Sicile le 10 juillet 1943. Ils se comportèrent très bien au cours des quatre semaines de combat sur un terrain montagneux et accidenté. Le bilan fut terrible, mais les Canadiens firent leurs preuves au combat.

Une victoire difficile

Suivit alors une campagne exténuante dans la péninsule italienne. L'Italie capitula sans condition en septembre 1943, mais les Allemands prirent immédiatement le contrôle du pays. La victoire contre les soldats chevronnés de la *Wehrmacht* n'allait pas être facile. *Au cours des derniers mois de 1943 et de la première moitié de 1944, l'infanterie et les chars d'assaut du 1er Corps d'armée canadien (la 5e Division blindée canadienne arriva de Grande-Bretagne à la fin de 1943) se joignirent aux autres troupes alliées afin de remonter péniblement la botte de l'Italie. La topographie favorisait les défenseurs et les Allemands ne ratèrent aucune occasion de livrer d'habiles combats d'arrière-garde.*

« La petite Stalingrad »

Encore une fois, les Canadiens durent se battre contre des unités ennemies d'élite et subirent de lourdes pertes, notamment au cours de la bataille d'Ortona - que la presse appela « la petite Stalingrad » en décembre 1943. Mais les soldats des divisions canadiennes étaient eux aussi de féroces guerriers. L'adversaire dut s'incliner et les Canadiens pavèrent la voie à la libération de Rome le 4 juin 1944. En tout, 93 000 Canadiens servirent en Italie. Les Canadiens accusèrent 25 p. 100 de pertes, dont plus de 5 900 morts. La campagne permit néanmoins d'immobiliser vingt divisions allemandes, fait non négligeable puisque deux jours plus tard, s'amorça la libération de l'Europe de l'ouest que l'on attendait depuis longtemps.

Préparations de l'invasion

La planification du « deuxième front » était en cours depuis 1942. Au printemps de 1944, tout était prêt en vue de l'opération « Overlord », l'invasion de la France et l'attaque, l'opération « Neptune ». Le général américain et commandant suprême des Alliés, Dwight D. Eisenhower et son état-major avaient décidé de lancer l'attaque dans la région de Cotentin-Caen sur la côte normande. Pour les forces d'invasion et la couverture aérienne, le parcours serait plus long et périlleux que le chemin plus court entre Dover et le Pas-de-Calais - là où les Allemands attendaient les débarquements -, mais les plages de Normandie étaient propices, les défenses ennemies moindres et la possibilité de surprise plus grande.

L'expérience de Dieppe l'avait confirmé et les améliorations que les Allemands avaient apportées à leur défense le prouvèrent aussi : un débarquement dans un port fortifié était voué à l'échec. L'invasion fut donc planifiée en conséquence. Jusqu'à ce qu'un port tombe aux mains des Alliés, le ravitaillement essentiel serait débarqué dans des ports artificiels « Mulberry » construits à partir de navires coulés et de gros caissons de béton. Il fallait aussi acquérir une suprématie aérienne et navale. L'invasion allait donc être précédée par des bombardements navals et aériens massifs. On installa un réseau de liaison navire-terre efficace. On avait également mis au point de nombreuses péniches de débarquement pour acheminer vers les plages l'infanterie et les chars d'assaut. Le secret complet et la sécurité étaient le mot d'ordre. On avait même établi une « fausse » armée dans cette région de l'Angleterre qui constituait un départ d'attaque idéal vers le Pas-de-Calais. Enfin, les opérations amphibies effectuées précédemment en Afrique du Nord et en Sicile avaient permis de perfectionner de nouvelles tactiques et armes, et de mettre au point du matériel et des dispositifs ingénieux comme la voiture amphibie (auto blindée de transport de matériel et de troupes qui pouvait passer directement de la mer au rivage) et les chars Sherman DD (*duplex drive - char amphibie à double propulsion*) qui pouvaient avancer dans l'eau, puis rouler sur terre.

Plan d'invasion

Selon le plan d'invasion, cinq divisions d'infanterie devaient débarquer sur la plage sur une étendue de cinquante milles (quatre-vingt kilomètres) le long de la côte française. La 2^e Armée britannique - comprenant des unités de la 1^{re} Armée canadienne du général H.D.G Crerar - devait constituer le flanc gauche de ce front, et la 1^{re} Armée américaine, le droit. Trois divisions aéroportées - l'une sur le flanc britannique, qui incluait le 1er Bataillon canadien de parachutistes, et deux du côté des Américains - les précéderaient pour ralentir l'ennemi, et pour faciliter l'expansion de la tête-de-pont.

Le rôle du Canada

Les commandants de l'invasion choisirent la 3^e Division canadienne d'infanterie, dirigée par le major-général R.F.L. Keller, ainsi que la 2^e Brigade blindée canadienne pour participer à l'attaque navale. Deux des trois brigades de la 3^e Division devaient débarquer dans la première vague d'assaut sur la plage « Juno ». Le *Regina*

Rifle Regiment et le Royal Winnipeg Rifles de la 7^e Brigade d'infanterie, de même qu'un détachement du Canadian Scottish Regiment, suivraient dans le secteur « Mike », tandis que le reste du Canadian Scottish restait en réserve. Le secteur « Nan » devait être attaqué par la 8e Brigade du Queen's Own Rifles of Canada et par le North Shore (New Brunswick) Regiment, soutenu par le Régiment de la Chaudière.

Les chars d'assaut des 1st Hussars et du Fort Garry Horse débarqueraient avant l'infanterie pour affaiblir les défenseurs et assurer le feu de couverture. Les pièces de l'Artillerie royale canadienne seraient débarquées rapidement à l'appui des opérations. Le Corps royal de santé de l'armée canadienne soignerait les blessés. De son côté, le Corps du génie royal canadien s'occuperait de percer une brèche dans les rangs de l'ennemi et le Service des transmissions royal canadien assurerait la bonne marche des communications. Le Corps d'intendance de l'armée royale canadienne se chargerait ensuite d'assurer le ravitaillement (nourriture, carburant, munitions et autres articles nécessaires pour la guerre).

Les meilleurs plans

Selon le plan des Alliés, les unités canadiennes devaient établir une tête de pont sur la plage, s'emparer des trois petites villes le long de la côte, puis avancer dix milles (seize kilomètres) à l'intérieur des terres afin d'occuper les hauteurs à l'ouest de Caen à la fin du jour J. Les renforts de la 9e Brigade d'infanterie (*The Highland Light Infantry of Canada; The Stormont, Dundas and Glengarry Highlanders; The North Nova Scotia Highlanders*) et les chars d'assaut des Fusiliers de Sherbrooke devaient ensuite les appuyer afin de parer à la contre-attaque prévue des Allemands. Quelque 15 000 Canadiens devaient participer au débarquement. Les autres éléments de la 1re Armée canadienne – dont le commandement relevait du général Crerar, la 2e Division canadienne d'infanterie et la 4e Division blindée canadienne - devaient s'établir en Normandie au cours des quelques semaines qui allaient suivre.

L'invasion fut fixée à l'aube du 5 juin 1944, l'heure à laquelle la marée haute serait le plus favorable à l'opération. Un nombre sans précédent d'hommes, de matériel et de véhicules fut affecté à cette opération qui comportait néanmoins des risques. En effet, même s'ils étaient prêts, déterminés et bien entraînés, bon

nombre de soldats Canadiens n'avaient encore jamais fait face à l'ennemi.

L'adversaire

Même s'il était affaibli, l'ennemi était encore très dangereux. Les forces armées allemandes étaient aguerries. Cinq années de combats acharnés sur plusieurs fronts, notamment en Union soviétique, avaient affaiblies les forces allemandes. Malgré tout, les forces endurcies de la *Wehrmacht* – dirigées de main de maître – demeuraient encore les meilleures au monde.

Comme l'invasion était imminente, les Allemands renforcèrent leurs défenses en France. Jusque-là, la France avait surtout servi à l'entraînement, au repos et au rétablissement des forces allemandes. Sous la gouverne du célèbre « renard du désert », le feld-maréchal Erwin Rommel, les Allemands érigèrent le « mur de l'Atlantique », un assemblage d'imposantes casemates en béton renforcés d'acier, de barbelés, de mines, d'artillerie, de nids de mitrailleuses, de fosses de mortier et d'obstacles sur la plage. Les positions allemandes furent occupées par de meilleures unités, notamment les divisions Panzer et par les troupes d'élite SS dont le moral et le zèle étaient légendaires. Ces forces allemandes disposaient également d'un armement supérieur comme les chars d'assaut Panther et Tiger et les canons de 88mm à double fin antichars et antiaériens.

L'ennemi était donc prêt à recevoir chaudement les Alliés. Si les formations stationnaires allemandes postées sur le littoral de Normandie réussissaient à tenir bon jusqu'à l'arrivée de leurs réserves blindées et motorisées, cela pouvait être fatal.

Le jour J

Le 5 juin, le temps était orageux. L'opération fut donc reportée même si de nombreuses unités étaient déjà en mer. La température ne semblait pas vouloir s'améliorer, mais les météorologues alliés prévoyaient une légère accalmie le lendemain. Sachant que la lune et la marée ne seraient pas propices à l'opération avant un autre mois, le général Eisenhower donna le feu vert. Il ne pourrait plus être question de faire marche arrière.

Assaut aérien

Les aviateurs et les marins canadiens comptèrent parmi



Des soldats d'infanterie se déplaçant à terre depuis le NCSM Prince Henry le 6 juin 1944.

PO Dennis Sullivan / Ministère de la Défense nationale / Bibliothèque et Archives Canada / PA-132790

les premiers à engager le combat. Le Corps d'aviation royal canadien participait déjà depuis plusieurs mois au bombardement de cibles clés allemandes dans la zone d'invasion : les routes, les ponts, les chemins de fer, les terrains d'atterrissage, les centres de commandement et de transmission. Le jour J, les membres du ARC se joignirent aux 171 escadrilles alliées qui lancèrent l'attaque le jour J. À l'approche de l'heure H, les bombardiers Lancaster du groupe no 6 du ARC pulvérisèrent les défenses côtières allemandes au moyen de milliers de tonnes d'explosifs. Les pilotes de combat canadiens combattirent la *Luftwaffe du ciel sombre* et aidèrent à assurer avec brio la suprématie des airs aux Alliés. Ils assurèrent une protection aux soldats sur la plage et attaquèrent les formations terrestres allemandes. Depuis 1940, les escadrilles no 441, 442 et 443 du ARC étaient les premiers avions alliés à quitter le sol français pour aller au combat. Ils continuèrent à faire des ravages parmi les colonnes ennemies, à soutenir les offensives tout au long de la campagne et à faire pencher la balance tactique en faveur des Alliés.

Renforts navals

La Marine royale du Canada envoya 109 navires et 10 000 marins pour se joindre à l'armada massive de 7 000 navires alliés qui prirent la mer le jour J. Malgré une mer agitée et la pluie, ils réussirent à contenir la flotte allemande dans les ports. Les dragueurs de mines participèrent à la dangereuse, mais indispensable tâche d'ouvrir, pour la flotte d'invasion, une voie sûre à tra-

vers la Manche. Les destroyers canadiens comme le NCSM *Algonquin* et le NCSM *Sioux* réduisirent au silence les batteries ennemies de la défense côtière et assurèrent la couverture des attaques terrestres lancées au cours des jours qui suivirent. Les croiseurs marchands armés NCSM *Prince Henry* et NCSM *Prince David* transportèrent les troupes canadiennes et les péniches de débarquement et ramenèrent plus tard les blessés canadiens en Angleterre. Les flottilles de péniches de débarquement de la MRC transportèrent les troupes d'infanterie et les chars d'assaut et leur assurèrent un soutien supplémentaire d'artillerie.

À l'aube du 6 juin, les parachutistes alliés - comprenant 450 Canadiens - commencèrent à sauter ou à atterrir en planeurs derrière les défenses côtières allemandes. Des rafales de vent les avaient dispersés, moins nombreux que l'adversaire et ne portant que des armes légères, ils réussirent néanmoins à capturer un quartier général allemand, à détruire un pont clé, à s'emparer d'un carrefour important, tout en semant la confusion et le désordre dans les rangs ennemis.

Secteur « Mike » de Juno Beach

Pendant ce temps, les soldats canadiens qui devaient débarquer sur la plage Juno s'approchaient prudemment de la côte dans leurs péniches de débarquement. Transis et souffrant du mal de mer, ils ne perdaient quand même pas courage. Dans le secteur « Mike », la plupart des chars d'assaut des *1st Hussars* parvinrent jusqu'au rivage sans encombre afin de couvrir le débarquement des troupes des *Regina Rifles* tout juste après 8 heures. Heureusement, puisque le bombardement préliminaire n'avait pas permis de réduire au silence les positions de défenses allemandes. Seuls des coups portés directement à travers les fentes d'observation pouvaient détruire les abris de mitrailleuses bétonnés quasi invincibles. Grâce à leurs efforts concertés, les chars d'assaut et l'infanterie parvinrent à quitter la plage et à se rendre jusqu'au village de Courseulles-sur-Mer pour y livrer des combats de maison à maison. Ils arrivèrent à l'intérieur des terres vers la fin de l'après-midi. D'autres soldats des *Regina Rifles* n'atteignirent jamais la plage. Une compagnie de réserve subit des pertes terribles lorsque sa péniche de débarquement heurta des mines cachées par la marée haute.

Une victoire durement gagnée

La compagnie du *Victoria's Canadian Scottish* et la plupart des troupes des *Royal Winnipeg Rifles* du secteur « Mike » parvinrent à se rendre jusqu'à la plage sans trop de difficulté, grâce notamment au tir précis des canons de la Marine qui neutralisèrent la batterie allemande qui dominait ce secteur de la plage. La compagnie des *Winnipeg* à l'extrémité ouest de Courseulles n'eut pas la même chance. Les bombardements avaient raté leurs cibles et les péniches de débarquement étaient encore loin du rivage lorsqu'elles furent assaillies par le tir des canons. Comme l'indique le journal de l'unité, les troupes n'hésitèrent toutefois pas un instant à donner l'assaut. De nombreux hommes furent tués dès l'instant où ils se mirent à marcher dans l'eau qui leur arrivait à hauteur de poitrine. Les survivants parvinrent quand même à repousser les défenseurs de la plage, à désamorcer les mines et à occuper les villages côtiers environnants. La victoire fut néanmoins coûteuse. En moins de quelques heures, la compagnie perdit les trois quarts de ses hommes.

Les hommes du régiment des « Little Black Devils » – tel qu'on l'avait surnommé – ne faillirent pas à leur tâche si difficile qu'elle fut et firent preuve d'un courage et d'une détermination extraordinaires. Ils ne furent pas les seuls. Le commandant des *Winnipeg Rifles* rendit plus tard hommage au « courage, à l'habileté et au sang-froid » des *1st Hussars* qui soutinrent maintes fois son bataillon tout au long du jour J sans même penser à leur propre sécurité ni à leur propre fatigue... »

Secteur « Nan » de Juno Beach

Dans le secteur « Nan » de la plage Juno, le *North Shore Regiment* et le *Queen's Own Rifles* essayèrent le feu des emplacements de pièces ennemies qui avaient résisté au bombardement préliminaire. Les défenseurs d'une casemate blindée infligèrent de lourdes pertes aux *North Shores* et détruisirent plusieurs chars *Sherman* du *Fort Garry Horse* avant d'être réduits au silence. Les autres compagnies du *North Shore* atteignirent la grève sans encombre, mais il leur fallut six heures et l'appui des blindés pour s'emparer de Tailleville.

Le *Toronto Queen's Own Rifles* fut la plus éprouvée de toutes les unités canadiennes le jour J. Le bombardement initial de leur secteur du « Nan » avait à peine ébranlé les fortifications de l'ennemi. Les chars d'assaut

DD étaient censés avancer dans l'eau et précéder l'infanterie. Mais comme le raconte un commandant de char « les hautes vagues les forcèrent à débarquer après l'infanterie à quelques centaines de mètres de la bouche des canons défendant la plage. » Seulement quelques-uns participèrent aux combats.

Débarquement sur la plage, lourdes pertes

Une demi-heure en retard, la péniche de débarquement transportant le Queen's Own atteignit la grève sans encombre. On assista ensuite à un véritable bain de sang. Les hommes s'élançèrent dans une course folle et à découvert vers une digue située à quelque 183 mètres de distance. Un canon allemand 88, qui était dissimulé, se mit à tirer sur le peloton de tête d'une compagnie et en anéantit les deux-tiers avant d'être réduit au silence. Une poignée d'hommes purent s'échapper.

Une deuxième compagnie du Queen's Own débarqua directement devant un emplacement fortifié ennemi indemne, et 50 p. 100 des hommes succombèrent à l'attaque jusqu'à ce que trois tireurs viennent à bout de l'adversaire au moyen de grenades à main et d'armes portatives. Le Queen's Own dû en payer le prix, mais ses hommes réussirent à quitter la plage. Le journal de guerre de ce régiment – l'un des plus vieux de l'armée canadienne – témoigne de l'esprit inaltérable qui animait les hommes malgré les conditions pénibles.

Les unités de réserve en renfort

Les unités de réserve du Canadian Scottish Regiment et du Régiment de la Chaudière arrivèrent tout juste après la première attaque. Le Canadian Scottish Regiment subit les pertes les plus faibles de tous les bataillons canadiens, le jour J. En outre, comme la marée montait, de nombreuses péniches de débarquement du Régiment de la Chaudière heurtèrent des mines submergées et les occupants n'eurent d'autre choix que de jeter leur matériel par-dessus bord et de nager jusqu'au

rivage. Les hommes des deux régiments se mirent à déferler sur la plage. À midi, la 9e Brigade d'infanterie approchait de la grève pour consolider les gains durement obtenus par la Division.

Franchir le mur

Une seule unité canadienne parvint à atteindre son objectif le jour J. La première ligne de défense allemande fut néanmoins complètement annihilée. Le soir venu, les troupes canadiennes avaient avancé à l'intérieur des terres plus loin que tous les autres Alliés. Un véritable exploit. Les pertes furent moins élevées que prévues, mais elles furent quand même importantes. Un journaliste canadien raconte que « les corps des Allemands morts jonchaient les dunes à côté des emplacements de canon ». « À leurs côtés, des Canadiens en tenues de combat maculées de sang, gisaient dans le sable et l'herbe, sur les fils métalliques et autour des forts de béton.... Ils n'avaient savouré que quelques minutes de leur victoire. C'est tout. » Trois cents quarante Canadiens donnèrent leur vie pour assurer le succès du jour J. Cinq cent soixante-quatorze autres furent blessés et quarante-sept furent faits prisonniers.

Et le succès fut effectivement retentissant. Les Britanniques et les Américains avaient également débarqué et pénétré à l'intérieur des terres. Les têtes de plage des Alliés formèrent rapidement un front continu. Vers la fin du jour J, les Alliés avaient débarqué 155 000 soldats en France par voie des airs et de la mer, 6 000 véhicules dont 900 blindés, 600 canons, et 4 000 tonnes d'approvisionnements, et ce, à la stupéfaction de l'ennemi. Le Mur de l'Atlantique avait été percé. Mais la bataille ne faisait que commencer. La tête de pont devait être raffermie et prolongée avant que la Wehrmacht ne repousse les Alliés dans la mer.

Tiré de :

<https://www.veterans.gc.ca/fr/remembrance/wars-and-conflicts/second-world-war/d-day-and-the-battle-of-normandy>

Lundi 24 juin...

Bonne fête nationale !

Pas tous des enfants de coeur

En Nouvelle-France, que dire de la mauvaise renommée des cabarets. Ces endroits de prédilection des réjouissances coupables. Ces auberges présentaient un climat propice au libertinage et aux mauvaises moeurs. C'est pourquoi l'Église et l'État y exercent une surveillance serrée et des règles sévères sont établies pour en limiter le nombre et contrôler les activités qui s'y déroulent. Toutes ces règles sont cependant transgressées dans ces endroits où la débauche est monnaie courante. Une des cabarètière les plus connues de cette époque est Anne Lamarque, épouse de Charles Testard dit Folleville. Elle opère un cabaret qui attire une clientèle nombreuse et assidue. L'aguichante hôtesse n'est pas étrangère à la popularité de son cabaret. Sa conduite n'est pas sans reproche. Elle aurait eu plusieurs amants, même juvéniles. Elle a même fait l'objet d'un procès célèbre. Plusieurs témoins sont venus raconter toutes les facettes de sa vie de débauche et d'adultère. Ils racontent aussi qu'elle serait une sorcière. Elle n'est pas la seule en Nouvelle-France à vivre ainsi. Ces histoires incroyables ne sont pas rares.

La colonie compte aussi plusieurs passionnés de jeu. On joue aux cartes, au billard, aux dames, au galet et au trictrac. On invente de nouveaux jeux, aussi malhonnêtes les uns que les autres: la tingué, le passe-dix, les deux dés, le quinquenove, la mormonique, le hoca, la basette, le pharaon, le lansquenet, la dupe, le biribi, la roulette, le pari, le quinze et les petits paquets La loi, bien sûr, sévira contre ces jeux, mais ne réussira pas à y mettre fin.

D'autres écarts de conduite sont également signalés. La mode suivie par les femmes et les jeunes filles qui dévoilent le mollet et la poitrine. Les tresses de cheveux font l'objet de beaucoup de rigueur de la part de l'Église. Quant aux hommes, rien ne les arrête en période de rut. Peu importe la femme ou la fille, il en profite. Les femmes ne dédaignent pas y succomber de temps en temps. Plusieurs iront jusqu'à tenter d'utiliser des philtres de toutes sortes.

Nous serions surpris de voir aussi certaines pratiques plus criminelles encore. On dénombre de nombreux cas de viol. Le Sieur Le Gardeur de Repentigny est accusé du viol de Marie-Anne Légaré, Pierre Lemoyne d'Iberville sera accusé du rapt et du viol de Geneviève Picoté de Belestre. Leur culpabilité est établie devant le tribunal, mais leur condition sociale et leur titre fait en sorte qu'ils évitent tout châtiement.

Ces châtiments sont de deux ordres : Les tribunaux civils punissent les crimes les plus graves de sanctions qui vont de l'amende à la peine de mort, en passant par l'imposition de fers ou de carcans, les rasages de têtes. Les tatouages de fleurs de lys au visage, les flagellations, les mutilations, les bannissements, l'emprisonnement et la galère. De son côté, l'Église impose aussi certaines sanctions pour des manquements de moindre importance. Il faut constater que ces sanctions s'adressent presque uniquement aux femmes qui représentent souvent des occasions de péchés, sinon d'actions, du moins de désirs.

La traditionnelle image que l'histoire trace de nos ancêtres comme étant des hommes et des femmes qui ne connaissent pas le mal se doit d'être remplacée dans son véritable contexte. Ces ancêtres n'étaient que des simples humains, habités par des faiblesses humaines. Ils avaient des qualités admirables mais certains d'entre eux, une minorité, possédaient des défauts qui sont communs aux aventuriers à la recherche de richesses rapides et faciles.

La colonie a connu un nombre imposant de héros et de braves colons qui ont bâti notre pays. Mais il faut bien admettre cependant que des personnes moins vertueuses ont aussi marqué l'histoire. Il ne faut pas s'en offusquer. Il faut toute sorte de monde pour faire un monde.

Tiré de :
Le Campagnard, vol. 54, n° 2, juillet 2013
Bulletin des familles Campagna



Association des Lepage D'Amérique inc
26e Rassemblement à Gatineau, QC
Quand: 6 & 7 juillet 2024

Endroit: Hotel V,
585 Boulevard La Gappe,
Gatineau, QC J8T 8N7

Chères Lepage et conjoints,
Chers Lepage et conjointes,

Le 26e rassemblement annuel de l'Association des Lepage d'Amérique inc, se tiendra les 6 et 7 juillet 2024 à l'Hôtel V de Gatineau, dont les coordonnées apparaissent plus haut.

Nous vous invitons en grand nombre tous les descendants de tout âge, Lepage, Page et autres appellations. Quelle que soit votre ascendance, nous vous invitons fortement à participer à cette activité annuelle. Cette réunion est une occasion extraordinaire de renouer avec la famille, de nous faire de nouveaux amis, de partager des souvenirs, réalisations, projets et de resserrer les liens qui nous unissent.

Lors de ce rendez-vous annuel, nous espérons rencontrer les membres fidèles ainsi que les nouveaux qui se joindront à la fête. Nous avons cette année, accordé un rabais de \$25.00 attribuable au climat économique, et dans le but d'attirer des nouveaux membres. En effet le rabais accordé correspond au montant de la cotisation annuelle de \$25.00 incluant l'accès à l'espace membre du site web et à la banque généalogique.

La direction de l'Association des Lepage d'Amérique inc ainsi que le comité organisateur vous remercient à l'avance de votre implication. Ne manquez pas ce rendez-vous festif. Nous apprécierions recevoir votre réponse positive le plus tôt possible car nous aurons beaucoup de détails de dernière minute à compléter et afin d'éviter comme ça s'est produit au dernier rassemblement qu'il n'y ait plus de places disponibles. Aucun changement ne sera possible après le **20 juin**.

Pour plus de renseignements: Denis Lepage 819-816-5497, Elizabeth Lepage 780-618-3715

Vous pouvez aussi communiquer avec les autres membres du conseil d'administration qui se feront un plaisir de trouver une réponse à vos questions.. Ne pas oublier de mentionner le **code 67430** lors de la réservation de votre chambre à l'Hotel V afin de bénéficier jusqu'au **5 juin** du prix spécial pour notre rassemblement.

PROGRAMME

Samedi le 6 juillet: 9:00 à 10:00 h	Inscription dans le lobby de l'hôtel
10:00 à 15:00h	Départ en autobus et visite guidée de Gatineau et Ottawa
16:00h	Assemblée générale annuelle
17:45h	Cocktail
18:15h	Banquet suivi de musique (Luc Lepage), animation et danse
Dimanche le 7 juillet: 9:00h à 11.00h	Déjeuner brunch
	Clôture du rassemblement

ASSOCIATION DES FAMILLES PERRON



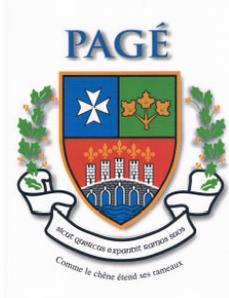
Restaurant « À la Bonne Vôte »

207, rue Lindsay, Drummondville, QC J2C 1N8 (819) 474-0008

C'est avec un immense plaisir que nous vous retrouverons au Centre-du-Québec, dans la jolie ville de Drummondville. Notre **prochain rassemblement** aura lieu le **samedi 10 août 2024**.

La direction du restaurant "À la Bonne Vôte" met une salle à la disposition de notre groupe. L'assemblée générale annuelle se tiendrait dans cet établissement à **15h00**, suivie d'un cocktail et d'un repas.

Veillez visiter le site web de notre association (www.famillesperron.org) pour plus de renseignements.



Rassemblement des Familles Pagé d'Amérique

Ce sera l'occasion, cette année, de souligner le 30^e anniversaire de fondation de l'association. On se donne rendez-vous, les 24 et 25 août 2024, à Shawinigan, en Mauricie.

Programme officiel

Samedi 24 août 2024

- 09h30 : Accueil et remise des documents au Centre communautaire, 253, 3^e Rue de la Pointe, Shawinigan
- 10h00 : Assemblée générale
- 11h45 : Dîner (buffet froid)
- 13h00 : Visite guidée à la Cité de l'Énergie : Centrales hydroélectriques et Centre des sciences
- 18h00 : Cocktail, au Centre communautaire
- 19h00 : Souper (repas chaud). Il est permis d'apporter votre vin ou votre bière. Soirée musicale avec le Groupe des Berges de Donnacona.

Dimanche 25 août 2024

- 09h30 : Rendez-vous au Village du bûcheron, 840, 5^e Avenue, Grandes-Piles
- 10h00 : Visite guidée du musée
- 12h00 : Dîner à la cookerie

- Forfait des activités du samedi et du dimanche : 145\$ par personne
- Hébergement : Le choix de l'hôtel, est à la discrétion des participants
- **L'inscription est obligatoire avant le 15 juillet 2024.** Un formulaire sera expédié sur demande, par la poste ou par courriel.
- Pour renseignements supplémentaires : Claude Pagé, président : 450-796-1642
Courriel : contact@famillespage.org ou par la poste : 1660, rue Principale, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Qc G0X 3J0

Bienvenue à tous les Pagé et leurs familles

NAVIGUER EN NOUVELLE-FRANCE

L'histoire du canot d'écorce des amérindiens revêt un caractère très particulier. Grâce à cette voiture d'eau faite de leurs propres mains, ils étaient les rois du St-Laurent.

Le canot servait depuis les Grands Lacs jusqu'au Golfe du St-Laurent. On y transportait les fourrures. Sa construction était simple. Tous les matériaux venaient de la forêt. Il a aussi servi aux guerres. Les Iroquois en construisaient de plus gros.



Pas facile de circuler le long des côtes de la Gaspésie, ramer dans les vagues traîtresses du golfe et dans les courants violents du fleuve, dans les rapides et els cascades de nos rivières. Voilà qui exigeait des navigateurs aguerris. N'employant aucun instrument pour se diriger, les Amérindiens ne se fiaient que sur les signes de la nature et els changements de température.

Jacques Cartier aperçût des canots d'écorce dans la Baie de Gaspé en 1534. C'étaient des Amérindiens qui pratiquaient la pêche à la morue. Samuel de Champlain décrit un de ces canots : " leurs canots ont quelques huit ou neuf pas de long et large comme d'un pas ou pas et demi par le milieu. Ils sont forts, facile à tourner, facile à gouverner, ils sont faits d'écorce de bouleau, renforcés par des cercles de bois et si léger qu'un homme en porte un aisément'".

Plusieurs écrits décrivent la construction et l'utilité du canot d'écorce. Le Baron de Lahontan en 1684, Louis Franquet en 1758, le Jésuite Jean de Brébeuf, l'historien Narcisse-Eutrope Dionne l'ont bien fait. Le Baron parle des grands canots qui servent à la guerre et aux longs voyages sur le fleuve. Il parle de dix pieds de long, jusqu'à vingt-huit pieds. Les plus petits ne contiennent que deux personnes. Ils renversent facilement. Les plus grands portent quatorze hommes, mais pour transporter jusqu'à vingt quintaux (2000 livres) de marchandise, trois hommes suffisent à le gouverner.

Louis Franquet constate que c'est à Trois-Rivières que l'on fabrique le mieux les canots. Il a visité un chantier. Un canot de 8 places, 33 pieds de long, coûtait 300 livres. On les envoie à Montréal. Il voit qu'on se sert aussi de bois de cèdre et de sapin, de gomme de sapin.

Jean de Brébeuf raconte que lors d'un voyage de Français en canot, les Amérindiens ne leur permettaient pas de garder leurs chaussures de peur de salir les canots. On évitait de faire embarquer une personne trop lourde qui risquait de faire chavirer le canot.

Le canot servait au transport des peaux de castor. On chargeait des centaines de canots et on se donnait rendez-vous à Québec, Trois-Rivières ou Tadoussac. Malgré la guerre contre les Iroquois, le commerce des fourrures restait florissant.

Au temps du Régime français, on ne comptait pas de compagnies maritimes comme il en existe aujourd'hui. Cependant, à Québec, entre 1705 et 1777, le Séminaire avait sa propre flotte de barques afin de combler une carence de chemins terrestres pour le transport des produits de la ferme et des forêts de ses seigneuries de Beauport et de l'Île Jésus.

Le procureur du Séminaire administrait la flotte. Il dépense 12,500 livres à la construction de petites barques, pour 4 ou 5 hommes. Il construira la "Sainte-Famille" en 1711. Son tonnage est si intéressant qu'il l'envoie à la pêche à la morue au Labrador et sur les bancs de Terre-Neuve, pendant plusieurs saisons. Cette barque se rendra même en France en 1719, commandée par Étienne Leblanc. C'est lui qui l'achètera en 1720. Le Séminaire en tirait de bons profits. La "Sainte-Famille" rapporta 4000 livres au Séminaire.

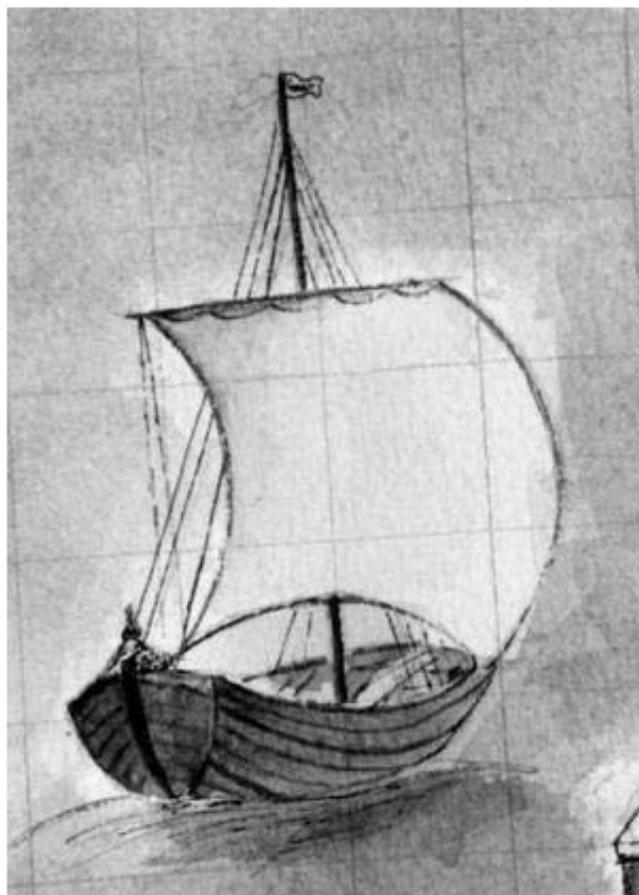
Il fut un temps où les activités maritimes étaient très intenses au pied de la Canoterie, lieu de mouillage des canots des Amérindiens. C'est là

aussi que les barques du Séminaire venaient décharger leurs cargaisons de bois de chauffage et bois de construction, de poissons, de farine, d'animaux, de foin et d'autres denrées prises à la Baie St-Paul, à Sant-Joachim, à Château-Richer, à Beauport, à Montréal (Île Jésus) et ailleurs. La Canoterie était l'endroit tout désigné, car les opérations se déroulaient au pied des murs du Séminaire. Les marchandises arrivaient à destination par la rue Sainte-Famille.

Propriété de la seigneurie du sault-au-Matelot, le Séminaire disposait d'un terrain à la canoterie pour faire construire ses barques. Selon un contrat daté du 8 janvier 1727, Louis Dussault, charpentier de navires à Québec, construit la Saint-Jean-Baptiste, une barque de 34 pieds, pouvant recevoir 800 minots de grains ou 22 tonneaux. Cette barque pouvait prendre à son bord 20 cordes de bois de chauffage. Ce lieu était aussi l'endroit pour effectuer les réparations nécessaires aux barques et bateaux. De plus, on y retrouvait un hangar pour les garer l'hiver. C'était l'ancienne maison des Guyon.

Le Procureur signait aussi des contrats d'engagement de capitaines de barque. Le 27 février 1716, Joseph Gagnon, de Château-Richer, s'engage pour mener la "Marie" aux conditions suivantes : il aura le tiers des profits, il se nourrira lui-même, il pourra faire un voyage de bois pour son compte et on lui donnera 50 planches. Le procureur lui fournira un homme et un garçon qui l'aideront. Ces matelots doivent être de bons catholiques. L'homme recevra des gages de 18 livres par mois. Le jeune garçon recevra aussi des gages de 18 livres par mois. Ils doivent promettre de bien faire leur service, de prier, d'obéir au capitaine, ne point sortir de la barque sans sa permission, ne le point abandonner de nuit en découchant, enfin de se comporter en bons chrétiens et honnêtes gens.

Un autre, Pierre Bonneau, est engagé pour pêcher au Labrador. Il sera payé 100 livres.





*Rassemblement annuel
des Familles Caron d'Amérique
le samedi 24 août 2024
au Centre Rousseau de Saint-Jean-Port-Joli*

L'association Les Familles Caron d'Amérique tiendra son rassemblement annuel le samedi 24 août 2024 à la salle des Bâisseurs du Centre Rousseau situé au 390, rue Verreault à Saint-Jean-Port-Joli.

Vous trouverez le formulaire d'inscription sur la page suivante.

Déroulement de la journée :

13 h 00 : Des bénévoles de l'Association seront à l'accueil pour vous recevoir.

P.M. : Après midi libre. La salle sera disponible pour des rencontres entre amis.

Visite libre des sites historiques et des boutiques de sculpture et d'artisanat de Saint-Jean-Port-Joli et des environs.

18 h 00 : Début du souper servi par le traiteur.

Soirée :

- Dévoilement de la personnalité de l'année
- Musique et danse avec le duo *Tandem*
- Tirage de prix de présence

Il n'est pas nécessaire d'être membre pour assister à cette activité.

*Au plaisir de retrouver, en grand nombre,
tous les membres des familles Caron et leurs amis!*



Rassemblement annuel des Familles Caron

24 août 2024

Salle des Bâisseurs (Aréna)

390, rue Verreault, Saint-Jean-Port-Joli

Formulaire d'inscription

Nom _____ Prénom _____ N° membre _____
No _____ Rue _____ Appartement _____
Ville _____ Code postal _____
Tél. (____) _____ - _____ Courriel _____

L'identification des participants au rassemblement se faisant à l'aide de cocardes, nous avons besoin de connaître le nom des personnes qui vous accompagneront ainsi que la ville de résidence de chacun :

	NOM	VILLE
1-	_____	_____
2-	_____	_____
3-	_____	_____
4-	_____	_____

Le coût comprend le souper, le service et les taxes, la soirée animée par le duo *Tandem* et des prix de présence. Un service de bar est prévu pour les boissons alcooliques et le vin, aux frais du client.

Adulte ou enfant	60 \$	x Nombre		Montant total	=
------------------	-------	----------	--	---------------	---

Options de paiement : (Faire votre inscription **avant le 2 août 2024**)

- Par chèque : doit être fait à l'ordre de « Les Familles Caron d'Amérique »**
Expédier chèque et formulaire à : Association des familles Caron d'Amérique
2468, boul. Prudential, Laval (QC) H7K 2T3
- Par carte de crédit ou débit sur notre site internet americaron.org**
Après avoir fait le paiement, envoyer le formulaire rempli par courriel à
caronrobert@videotron.ca

SVP, identifier toutes allergies ou intolérances alimentaires :

Nom : _____ Type d'allergie : _____

Nom : _____ Type d'allergie : _____

Les boissons en Nouvelle-France

Le texte qui suit est le résumé d'une étude plus vaste sur la consommation des boissons alcoolisées de l'élite de la Nouvelle-France. Il ne fait qu'en souligner les traits les plus importants. L'amateur éclairé trouvera plus de détails, une vision plus exhaustive dans l'article de Catherine Ferland «Le nectar et l'ambrosie», dans la Revue d'Histoire de l'Amérique française, aux pages 475 à 505.

Texte présenté par Jacques Brunette



On buvait beaucoup en Nouvelle-France. Les habitudes européennes, la rigueur du climat, l'importance de l'instinct grégaire dans cette nouvelle colonie, tout portait les premiers colons à trouver refuge et consolation dans l'usage parfois immodéré des boissons alcooliques.

Variété et qualité des boissons

Toutefois, si tous buvaient, tous ne buvaient pas la même chose, ni de la même façon. Tant s'en faut. Comme beaucoup d'autres aspects de la vie courante comme les vêtements, la nourriture, les manières, le Boire servait, lui aussi, de moyen d'inclusion ou d'exclusion des classes sociales. Par exemple, autant les gens de l'élite voulaient bien montrer leur intégration à leur classe, autant ils voulaient bien marquer la distinction d'avec les autres classes.

C'est ainsi que l'élite ne consommait pas les mêmes boissons que le vulgaire. Et même, quand la consommation du vin s'est démocratisée, l'élite s'est tournée vers les vins de grande qualité à des prix rédhibitoires pour la plèbe.



En Nouvelle-France, boire du vin, surtout des vins de prix, devient donc pour l'élite un moyen d'atteindre un double objectif. D'une part, on cherche à maintenir l'appartenance à la culture française de la métropole et, d'autre part, on tient à se distinguer d'un peuple qui se «canadianise» de plus en plus. Pour cette petite noblesse, boire du vin égale civilisation et civilisation égale culture française.

Comme les gens du peuple, nous l'avons déjà dit, se permettaient aussi parfois de boire du vin, les nobles cherchèrent alors à se distinguer d'eux en se procurant des vins plus délicats et plus dispendieux dont les vins de Graves, de Cahors et de Haut-Brion. Le vin de Champagne, évidemment, tenait le haut du pavé et, au 18^e siècle, apparurent les vins de liqueur, sucrés et fortement alcoolisés. Ajoutons à cela le vin d'Espagne, très prisé et très cher, les vins de Malaga, d'Alicante, de Navarre et de l'archipel des Canaries. On importe également de fins alcools français et des liqueurs digestives dont le prix n'est accessible qu'à la classe dirigeante. Le fait que plusieurs de ces boissons soient importées dans des bouteilles et non dans des fûts comme les boissons vulgaires accentue encore leur caractère élitiste.

Les gens ordinaires, eux, se contentent souvent de bière ou de cidre. Ils consomment parfois un vin de moindre qualité et, comme eau-de-vie, se rabattent sur le rhum, le tafia ou la guildive fabriquée avec une mélasse de moins bonne qualité. À part lors de certaines périodes de pénurie, l'élite boude littéralement ces boissons qu'elle juge indignes de leur prestige.

Les contenants et le protocole.



Cet acharnement à se distinguer du bas peuple se retrouve également dans les objets consacrés au service et dans la manière de servir les boissons. Non seulement les coupes de verre et les pichets luxueux témoignent-ils de la richesse et de la puissance de leur possesseur, mais ils sont aussi l'indice de son bon goût et de sa culture. De plus, le service se fait «à la française», c'est-à-dire que, selon le personnel dont l'hôte dispose, les boissons sont servies par les domestiques.

Autre innovation dans le service : la glace. En effet, il est de bon ton, à partir du 18^e siècle, de servir les vins froids pour compenser, dit-on, les effets de la chaleur. Cependant, cette pratique a pour effet de favoriser une plus grande consommation de boissons alcooliques non diluées bien que, en Nouvelle-France, la coutume de couper le vin avec de l'eau perdurera, sans doute pour des raisons d'économie.

D'autre part, si trinquer est une pratique culturelle courante, l'élite en fait un rituel beaucoup plus complexe et codifié que chez les gens du commun. On trinque pour honorer l'hôte et les personnes présentes, mais aussi les hauts dignitaires en commençant par ceux qui sont placés le plus haut dans la hiérarchie pour souligner leur importance et leur statut social.

Les moments privilégiés.

Pour se distinguer du peuple, l'élite se servait d'un autre aspect de ces libations, les moments privilégiés pour boire. Désireux de montrer que ses activités quotidiennes différaient des gens ordinaires, la classe noble consommait les boissons alcooliques surtout à deux moments : aux repas et lors des bals, soirées et fêtes qui se succédaient à un rythme effréné.

Le bon ton voudrait que l'on serve du vin à tous les repas et des liqueurs fines à la fin de ces repas, en Nouvelle-France, les difficultés d'importation et les pénuries souvent dues aux guerres font en sorte que seuls quelques riches peuvent maintenir cette cadence.

De plus, toujours pour se distinguer de la masse populaire, l'élite, qui profite de beaucoup de temps libre, s'abandonne à boire dans une série sans fin de soirées, de bals et de réceptions en tout genre qui durent souvent toute la nuit, la noblesse seule pouvant se payer le luxe d'éclairer toute la nuit et n'ayant pas l'obligation, comme le bas peuple, de se lever tôt pour travailler. À ces occasions, on boit à se retrouver ivre mort puisque l'ivresse, avec ses débordements, est un comportement socialement accepté, en autant qu'on ne contrevient pas aux autres principes du savoir-vivre.

Malgré les admonestations du clergé qui prêche la tempérance, l'élite continue de boire souvent exagérément, l'intégration sociale lui paraissant plus importante que les impératifs de la religion.

Distinctions d'état et de genre.

Même si boire, souvent sans modération, constitue en quelque sorte l'apanage de l'élite, il est bien évident que c'est une prérogative purement laïque et purement masculine. D'une part, même si certains gens d'église proviennent d'une classe sociale élevée, leur état les force à observer une certaine modération. Toutefois, on retrouve chez les membres du clergé, comme chez les militaires d'ailleurs, le même clivage que celui qui sépare la noblesse du bas peuple. Comme les officiers de haut rang ne boivent pas les mêmes choses que les simples soldats, de la même façon les hauts dignitaires du clergé se distinguent à ce sujet des simples prêtres de campagne.

Donc, les gens de l'élite boivent beaucoup et on initie très tôt les jeunes à la consommation de l'alcool si bien qu'il en découle ses inévitables corollaires que sont l'irrespect de l'autorité, le tapage nocturne, le vandalisme, voire la violence. Cependant, seules quelques exceptions exigeront l'intervention de la justice.

Enfin, dans cette société patriarcale qu'est la Nouvelle-France, il est bien certain que, peu importe la classe sociale, les femmes doivent répondre à des impératifs très différents en ce qui concerne la consommation de boissons alcooliques. À cette époque, en effet, les stéréotypes qui feraient bondir les femmes d'aujourd'hui faisaient force de loi. C'est ainsi qu'on considérait que la fragilité physique et psychologique de la femme devait la tenir dans une certaine réserve. On craignait que sa faiblesse de caractère ne la fasse manquer de jugement sous l'effet de boissons alcoolisées jusqu'à en perdre la maîtrise de son corps. Elle représenterait donc un danger pour l'ordre social.



Il va de soi que, chez les religieuses, cette réserve ne pouvait que s'accroître même si, selon les témoignages, elles disposaient de bonnes réserves. N'a-t-on pas accusé les fondatrices des Sœurs de la Charité de boire et de se livrer au commerce illicite d'eau-de-vie jusqu'à les surnommer «Sœurs grises» ?

De ce fait, il y a une distinction hommes-femmes quant au choix, à la «force» et surtout à la quantité des boissons consommées.

Bref, en Nouvelle-France, on trouve dans la consommation des boissons alcoolisées une bouée culturelle qui permettra à l'élite de conserver une certaine appartenance à la haute société française, mais aussi de se distinguer des gens ordinaires.

La société d'aujourd'hui a conservé de sérieuses séquelles de cet état d'esprit. Comme au 18^e siècle, les riches de notre époque, pour demeurer «entre eux», se targuent volontiers de consommer des boissons dont le prix les situe hors d'atteinte de la classe moyenne.

Tiré de :
L'Arbre du Mai, Vol. 18, no 2 – décembre 2009
Bulletin de l'Association des familles Demers inc.

Rassemblement annuel des Fournier d'Amérique 2024

Dimanche le 29 septembre de 9h30 à 16h30



L'Association des Fournier d'Amérique est heureuse de vous rencontrer dans le magnifique Domaine ancestral Le Maizerets, ancienne métairie du Séminaire de Québec de 1690 à 1760. Après la Conquête, la ferme continue d'approvisionner le Séminaire, mais accueille aussi les prêtres et les élèves de l'établissement d'enseignement durant les congés et les vacances. La propriété est occupée par les révolutionnaires américains en 1775. À partir du milieu du 19^e siècle, le morcellement de la propriété, l'arrivée du chemin de fer, l'industrialisation et la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency modifient profondément l'environnement. Le domaine conserve toutefois sa vocation récréative et devient une colonie de vacances en 1932. En 1967, on y aménage un terrain de camping. La maison Maizerets est classée immeuble patrimonial en 1974. Le domaine est acquis cinq ans plus tard par la Ville de Québec qui s'engage à le rendre accessible au public à des fins récréatives. Le lieu constitue aujourd'hui un vaste parc urbain comprenant un arboretum de plus de 1 000 arbres.

Sous la thématique « **Rencontre avec les Filles du Roy** », venez découvrir la petite histoire de ces femmes courageuses venues construire un pays et rencontrer Marie Hubert épouse de Nicolas Fournier.



Association des Fourniers d'Amérique

Rassemblement annuel 2024

Domaine de Maizerets

2000, boulevard Montmorency,

Québec, Qc G1J 5E7

Dimanche, 29 septembre de 9 h 30 à 16 h 30

Thème : Rencontre des Filles du Roy

Programme de la journée

9 h 30	Accueil des participant.e.s (café et muffins)
9 h 50	Mot de bienvenue de la présidente
10 h	Assemblée générale annuelle
11 h 15	Table d'articles promotionnels ouverte et moment de socialisation
12 h	Dîner - Buffet
13 h 15	Promenade commentée sur le Domaine de Maizerets
15 h	Rencontre des Filles du Roy, chants, histoires et présence de Marie Hubert épouse de l'ancêtre Nicolas Fournier
16 h	Cocktail de la présidente
16 h 30	Mot de remerciement et départ

Suggestions d'hébergements : Plusieurs hébergements de tous types sont aussi disponibles dans le Vieux-Québec à environ 15 minutes d'automobile du Domaine de Maizerets.

Note : TTI signifie toutes taxes incluses (hébergerment, TPS et TVQ).

Hôtel-Motel Le Regent 3806, boul. Sainte-Anne Québec (418) 663-1608 1 (877) 663-1608 www.hotelmotelleregent.com Le déjeuner non inclus. Environ 150 \$/nuit TTI	Hôtel-Motel Le Chateauguay 3842, boul. Sainte-Anne Québec (418) 661-0037 1 (800) 561-0037 www.hotelchateauguay.com Le déjeuner non inclus. Environ 170 \$/nuit TTI	Hôtel-Motel Le Voyageur 2250, boul. Sainte-Anne Québec (418) 661-7701 www.hotelvoyageurquebec.com/fr/accueil Le déjeuner non inclus. Environ 180 \$/nuit TTI
---	--	---



Formulaire d'inscription Rassemblement annuel 2024

Thème : Rencontre des Filles du Roy

À retourner avant le 1^{er} septembre 2024



Faire suivre votre paiement par chèque à :
Association des Fourniers d'Amérique
À l'attention de Céline Fournier
2576, rue Bédard, LONGUEUIL (Québec)
J4M 1Y8

OU

Virement **Interac** suivre la procédure décrite sur le site web
<http://association-fournier.com/procedures-interac/>

Nom et prénom : _____ No membre : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Prénom et nom des personnes qui vous accompagnent : _____

Concernant le menu du dîner

Nous aurons un buffet chaud et froid de style libre-service.

Nous n'avons pas de permis d'alcool. Aucune vente d'alcool offerte sur place et interdiction d'apporter ses propres boissons alcoolisées.

Allergies alimentaires : _____

Frais d'inscription au rassemblement

Dimanche, 29 septembre 2024	Coût / personne	Nombre	Total à payer
9 h 30-16 h 30 : Café, muffins, AGA, dîner, promenade historique guidée du domaine de Maizerets, prestation des Filles du Roy et cocktail de la présidente	65 \$		



Association des familles Bérubé inc.

3207, ch. Ste-Foy, CP 49058, Québec (QC) G1X 4V2

38^e rencontre annuelle de l'AFB Hôtel-Musée Premières Nations à Wendake, Québec, 15 septembre 2024

Cette année, nous nous rassemblons le dimanche 15 septembre à Wendake, enclavée par Loretteville, un quartier de Québec. Vous pourrez vous adresser à l'accueil à compter de 9h30. L'assemblée annuelle se tiendra à 10h00. Elle sera suivie d'une conférence intitulée *Des Bérubé du Moyen-âge aux Bérubé d'Amérique*. Un dîner aura lieu au même endroit. Vous pourrez ensuite en profiter pour visiter le musée. Si vous souhaitez dormir à l'hôtel la veille, vous devez faire affaire avec l'hôtel :

Hôtel-Musée Premières Nations, 5, Place de la rencontre, [Wendake, Québec](#)
G0A 4V0

Tél: [1 866-551-9222 \(sans frais\)](tel:18665519222) ou localement [418-847-2222](tel:4188472222)

Pour information sur l'endroit : info@hotelpremieresnations.ca

Pour toute autre information :
association@berrubey.com

Jeannine Bérubé
418-724-8996

BIENVENUE À TOUS NOS MEMBRES ET À LEURS INVITÉS

Faites-nous parvenir le formulaire d'inscription et un chèque au nom de l'AFB inc. avant le 15 août 2024 à l'adresse mentionnée ci-haut. Vous pouvez aussi faire un virement Interac à : association@berrubey.com. Question : afb, Réponse : afbaa et nous faire parvenir votre formulaire d'inscription.

Nom et prénom : _____ No de membre : _____
Nom de la conjointe ou du conjoint : _____
Adresse : _____ App. : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Province ou État : _____
Courriel : _____ Tél. : (____) _____

Conférence et dîner buffet 15 sept. : 50,00 \$ X _____ personnes = _____ \$



*Programme du 23^e Rassemblement
Association des Faucher et Foucher
(Châteauevert, Saint-Maurice)*

Site Web: <http://affcstm.ca>

**Samedi, le 24 août 2024
Le Musée des Ursulines
734, rue des Ursulines,
Trois-Rivières, QC G9A 5B5**

Déroulement de la journée

9h30 Accueil et enregistrement

(Merci de vous présenter à l'heure afin de pouvoir respecter l'horaire)

Le café est offert par l'Association.

10h00 Mot de bienvenue du président Martin Châteauevert et du vice-président, Claude Faucher
Claude Faucher et Denise Lachance seront les animateurs de la journée. Ils vous donneront les consignes et directives sur le déroulement de la journée.

10h15 Conférence donnée par Virginie Faucher, vice-présidente chez CHOCOLAT FAVORI. Réal Faucher nous présentera sa nièce. Sa conférence portera sur le défi de gérer cette entreprise qui est une grande réussite.

10h50 Repos

11h00 Assemblée générale

12h00 Dîner

13h00 Avant le départ pour la visite du Musée Boréal: a) Courte présentation de l'accès à MyHeritage et des principales fonctions b) tirages des prix de présence et du moitié – moitié, c) Nouvelles histoires de vie.

13h45 : Départ pour Boréal

14h30 : Visite guidée de Boréal

16h00 : Au revoir et à l'an prochain!

**Préenregistrement avant le 5 août 2024
Pour pouvoir répondre au traiteur du nombre requis,
Respectez la date S.V.P.**

Nom.....Prénom.....

Adresse.....Apt.....

Ville.....Province.....Code postal.....

Numéro de membre (s'il y a lieu)

Adresse courriel.....

Coût : 40.00 \$ par personne,

Comprend : la boîte à lunch (taxes et pourboire inclus), un verre de vin, la salle,

La conférence et la visite du Musée des Ursulines et du Musée Boréal.



RASSEMBLEMENT 2024
ASSOCIATION DES FAMILLES RACINE D'AMÉRIQUE
CONGRÈS 2024
ASSOCIATION CHAMPLAIN FONDATEUR
À Champlain, NY Les 14 et 15 septembre 2024

« sur les traces de Champlain »

Programme préliminaire :

14 septembre

1. 9 h 30 : Accueil et inscription à la salle des Chevaliers de Colomb de Champlain, NY. Rencontre de l'organisatrice Céline Paquette-Racine.
2. Retrouvailles des associations à la salle des C de C, 3 Oak St, Champlain (NY).
3. Visite du musée [Samuel de Champlain History Center](#) à Champlain, NY.
4. Midi : Lunch à la salle des C de C (aux frais de chacun[e]).
5. Durant le lunch, conférence de [Mark Richard](#), PhD, de l'Université de l'État de New York à Plattsburgh, sur les Franco-Américains, leurs luttes et leurs succès.
6. Visite au monument de Samuel de Champlain (1^{er} monument aux États-Unis).
7. PM : visite du [William H. Miner Agricultural Research Institute](#) et de son musée, à Chazy, NY.
8. En route pour l'hôtel Comfort Inn, 411 Route #3, Plattsburgh (NY).
9. Souper à l'hôtel Comfort Inn (à la carte et aux frais de chacun[e]), conférence de [M^e Denis Racine](#), historien, sur les Canadiens-Français qui ont émigré dans la région et qui ont participé à la Révolution américaine en 1776.

15 septembre

1. Dimanche : déjeuner à l'hôtel.
2. Départ à 9 h pour l'Île La Motte.
3. Visite des lieux historiques d'un ancien fort français, le Fort Sainte-Anne et du Sanctuaire Sainte-Anne. La messe au Sanctuaire est optionnelle.
4. Lunch à midi au Sanctuaire aux frais de chacun(e).
5. Conférence de [M^e Denis Racine](#), historien, sur le régiment Carignan-Salières au Fort Sainte-Anne.
6. Départ pour le retour au Canada (environ 14 h 30).

INSCRIPTION et RÉSERVATIONS

613-443-3625 ou info.champlainfondateur@gmail.com

COMFORT INN & SUITES, 411 Route #3, PLATTSBURGH (NY) 1 (518) 562-2730
(mentionnez que vous êtes avec Racine Family Reunion)



Association des Familles Saint-Pierre-Dessaint inc.
Fondée en 1989

**Rassemblement 2024
Gathering 2024**

samedi, 13 juillet 2024 / July 13, 2024

Hôtel & Suites Le Dauphin
600 boul. St-Joseph, Drummondville QC J2C 2C1

Programme de la journée

9h Accueil et inscription / Greeting and registration
Retrouvailles / café, jus, biscuits

10h Salle de conférence
- Mot de bienvenue / Welcome
- Assemblée générale annuelle / Annual meeting
- Élection de 2 administrateurs / Election

MIDI Diner- Hôtel Le Dauphin
-Hommages
-Souvenirs

14h Conférence- Drummondville-Ville du textile- Hier et aujourd'hui
M. G. Cormier, conférencier
Société d'Histoire de Drummond

16h- 16h30 - Aurevoirs
- Activités libres
- Serres Roses-Drummond
Café Rose entre amis
- Découverte du centre-ville : rue Hériot

Coût de l'inscription : 90\$

Hébergement - Hôtel & Suites Le Dauphin

Nous avons retenu 10 chambres jusqu'au 10 juin 2024
Chambre simple ou double / 2 lits queen

vendredi 12 juil :1 personne 199.10 + déjeuner +tx = 236.07\$

2 personnes- incl. déjeuner +tx= 259.14\$

*** Réservations avant le 10 juin 2024 1-888-500-8480**

Mentionnez que vous êtes du groupe Association Familles Saint-Pierre-Dessaint



Association des Familles Saint-Pierre-Dessaint inc.

**Inscription au rassemblement 2024
samedi, 13 juillet 2024
Prière de réserver avant le 30 juin 2024**

**Hôtel & Suites Le Dauphin
600 boul. St-Joseph, Drummondville, QC J2C 2C1**

Nom / Name No membre /
Member no.....
Adresse / Address.....
Ville / City Province/ State.....
Pays / Country..... Code postal /
Zip code
Téléphone/ Phone (____)-(____-____)
Courriel / E-mail
Nom / Name No membre /
Member no
Adresse si différente /
.....

Utilisez le verso pour inscrire d'autres personnes

DÎNER: Buffet

Allergies alimentaires /.....

Inscription- 90 \$ par personne - journée complète
Forfait: salle, pause-santé, dîner et conférence

*** Postez votre inscription avant le 30 juin 2024 à:**
Association des Familles Saint-Pierre- Dessaint inc.
437, rue Mercier, Val-des-Sources QC J1T 3E4

*Votre chèque acquitté constitue votre reçu /

*Votre preuve de paiement INTERAC constitue votre reçu

Paiement Interac: voir Bulletin Le de Saint Pierre p. 23

Bulletin de mai sur demande: andre.beaumier@cgocable.ca

HÉBERGEMENT: Hôtel & Suites Le Dauphin tél. 1-855 500-8480 ans frais

Une nuitée 200.85\$ + tx / un lit queen ou deux lits doubles

*** réservez avant le 10 juin 2024 ***

Association des Familles Pelletier
36^e ralliement
Beauport – Chute-Montmorency

9-10 août 2024

Aperçu du programme

Partez à la découverte de l'histoire fascinante et électrisante du Parc de la Chute-Montmorency. Pourquoi l'endroit attire-t-il autant les visiteurs depuis des centaines d'années? Comment la puissance hydraulique de la chute a-t-elle su attirer le regard des industriels? Quels en ont été les projets?

Riche d'une histoire de plus de 250 ans, le site a été, au cours des années, l'hôte de nombreux événements ayant façonnés l'histoire de la région. Lors du circuit, suivez le gouverneur Haldimand ou l'un des autres personnages historiques, qui vous racontera de nombreuses anecdotes sur le Manoir et la chute Montmorency.

Vendredi le 9 août 2024

Il n'y a rien de prévu pour le vendredi soir mais il y aura probablement des membres au bar de l'hôtel pour ceux qui désirent faire du cousinage.

Samedi le 10 août 2024

08h00 à 09h00	Inscription et cousinage
09h00 à 11h00	Assemblée générale annuelle
11h00 à 13h00	Dîner libre
13h00 à 13h30	Transport en autobus de l'hôtel Ambassadeur au parc de la Chute-Montmorency
13h30 à 15h00	Parc de la chute-Montmorency (stationnement en bas des chutes)
15h00 à 16h00	Monument de Guillaume à Beauport
16h00 à 17h30	Retour à l'hôtel Ambassadeur (Temps libre)
17h30 à 18h00	Vin d'honneur (offert par le CA)
18h00 à 21h00	Banquet à la salle Sainte Anne

**Association des Familles Pelletier
36^e ralliement
Beauport – Chute-Montmorency**

9-10 août 2024

Hébergement

Lieu choisi pour le rassemblement

Hôtel Ambassadeur

3401 boulevard Sainte Anne, Québec, G1E 3L4

Téléphone : 418 666-2828 ou sans frais 1-800-363-4619

Tarif 189\$ + taxes : 2 lits

Le tarif est en occupation simple ou double

20\$ par personne supplémentaire pour les 3^e et 4^e occupants

Aucun frais additionnel pour les enfants de moins de 18 ans

Chaque participant est responsable de faire sa propre réservation de chambre et devra en assumer les frais. Une carte de crédit est nécessaire afin de compléter une réservation.

Spécifiez que vous participez au ralliement des Familles Pelletier **Groupe : 508543**

Un bloc de chambres est réservé jusqu'au **1^{er} juillet 2024**. Après cette date, les chambres seront libérées et nous ne pourrons pas vous assurer de la disponibilité ni du tarif.

Annulation sans frais : 48 heures et plus avant la date d'arrivée. Après cette date la 1^{ère} nuit sera chargée.

Restaurants à proximité :

Le Batifole (dans l'Hôtel Ambassadeur) à côté de l'Hôtel : Cora, Tim Horton, Ashton

Le Normandin 3380 Boul. Ste Anne

St Hubert 3410 Boul. Ste Anne

La Casa Grecque 3500 Boul. Ste Anne

Suggestion pour prochain ralliement :

**Association des Familles Pelletier
36^e ralliement
Beauport – Chute-Montmorency**

9-10 août 2024

Formulaire d'inscription

Nom : _____

Prénom : _____

Membre : _____ (si connu)

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tél : _____ Courriel : _____

Nombre de personnes à inscrire : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Veuillez indiquer de façon précise les informations dont les organisateurs devront tenir compte pour faciliter votre séjour (handicap, limite fonctionnelle, intolérances alimentaires, allergie et/ou autres)

(Indiquer les activités au verso)

**Adresse de réponse : 36^e ralliement des Familles Pelletier
28, rue de Rupert
Gatineau (Québec) J8T 7J9**

**Pour information : (450) 468-3665 ou pierrepelletier751@gmail.com
Nous n'envoyons pas de confirmation. Si votre chèque ou votre virement Interac est déposé, vous pouvez considérer que vous êtes inscrit.**

Envoyez ce formulaire avec votre inscription avant le 9 juillet 2024

**Chèque au nom de : Association des Familles Pelletier Inc
Pas de chèque postdaté SVP**

Virement Interac : selon la procédure habituelle (a.pelle@videotron.ca)

**Association des Familles Pelletier
36^e ralliement
Beauport – Chute-Montmorency**

9-10 août 2024

Choix des activités

Nom sur l'inscription : _____

Date	Activité	Nb pers	Coût/pers	Total \$
10 août	Visite guidée du Parc de la Chute-Montmorency Transport en autobus inclus (payé par l'association)		30\$	
10 août	Banquet 3 services Potage Plat principal Dessert et café		60\$	
	Votre choix de menu Saumon Poulet	_____ _____		
	TOTAL À PAYER			

(Indiquer les activités au verso)

Adresse de réponse : **36^e ralliement des Familles Pelletier
28, rue de Rupert
Gatineau (Québec) J8T 7J9**

**Pour information : (450) 468-3665 ou pierrepelletier751@gmail.com
Nous n'envoyons pas de confirmation. Si votre chèque ou votre virement Interac est déposé, vous pouvez considérer que vous êtes inscrit.**

Envoyez ce formulaire avec votre inscription avant le 9 juillet 2024

**Chèque au nom de : Association des Familles Pelletier Inc
Pas de chèque postdaté SVP**

Virement Interac : selon la procédure habituelle (a.pelle@videotron.ca)